

Monsieur Michel CARLIER  
Maire de la commune de Lansargues  
Hôtel de Ville  
Place St Jean  
34130 LANSARGUES

Mauguio, le 16 janvier 2025



SR/CB/CM/AGV/SE/CF/110716

XX-4.2

Objet : Modification N°2 PLU Lansargues Consultation personnes associées

Affaire suivie par : Sandie ETIENNE

Tél : 04 67 12 35 21 – Mèl : sandie.etienne@paysdelor.fr

Monsieur le Maire, *cher Michel,*

Vous avez bien voulu m'adresser, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, le projet de 2<sup>ème</sup> modification de votre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ces évolutions concernent :

- L'intégration du porter à connaissance de l'État sur l'aléa feu de forêt
- La mise à jour des servitudes d'utilités publiques (canalisation transport de gaz et modification du périmètre des abords des monuments historiques)
- Le renforcement des outils de maîtrise foncière avec la mise en place de deux emplacements réservés (un pour un équipement d'intérêt général et l'autre pour la construction de logements locatifs sociaux)
- La modification mineure du règlement concernant notamment la mise en œuvre des panneaux photovoltaïques

L'Agglomération du Pays de l'Or n'a pas de remarques à formuler concernant les évolutions opérées dans le cadre de cette procédure.

Cependant, lors de la prochaine modification du PLU prévue dans les prochains mois, Il conviendra de modifier le règlement des zones U1, U2, U3 et AU, afin d'intégrer les objectifs du PLH approuvé le 7 novembre 2024, notamment en termes de production de logement locatif social (30%), de logement en accession sociale (PSLA et BRS : 10%), de production de logement abordable (4) et de production en hébergement (maison partagée : 15). en adaptant la servitude de mixité sociale existante

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

*Austici.*



Le Président,  
Conseiller Régional  
Stéphane ROSSIGNOL

CANDILLARGUES - LA GRANDE MOTTE  
LANSARGUES - MAUGUIO CARNON  
MUDAISON - PALAVAS-LES-FLOTS  
SAINT-AUNÈS - VALERGUES